

Grain de riz

n°70

Janvier 2025

Sommaire



- p.1: Essais impopulaires
- p.2-3: Lettre ouverte (W. Bazé)
- p.4-5: Enfants eurasiens d'Indochine
- p.6: Connaître le passé créer l'avenir
- p.7: Noyant veut son musée
- p.8-9: La nouvelle piste Hô Chi Minh
- p.10: Adaptation des rizières
- p.11: Erwin Legio Patria Nostra
- p.12-13: En recherche
- p.14-15-16: Les pionniers de l'art moderne vietnamien
- p.17: Nos rencontres en 2025
- p.18: Bulletin d'adhésion

« L'homme est un animal rationnel, c'est du moins ce qu'on m'a dit. Tout au long d'une longue vie, j'ai cherché assidûment une preuve qui corrobore cette affirmation, mais (...) au contraire, j'ai vu en permanence le monde sombrer continuellement dans la folie. J'ai vu de grandes nations, autrefois championnes de la civilisation, égarées par des prédicateurs d'inepties ampoulées. J'ai vu la cruauté, la persécution et la superstition progresser à pas de géant jusqu'à ce qu'elles atteignent presque le stade où l'on estime que l'éloge de la rationalité caractérise un homme en tant que vieux schnock, survivant, hélas ! d'une époque surannée. Tout cela est déprimant, mais la morosité est une émotion inutile. »



*« Un aperçu des fadaises intellectuelles »,
Essais impopulaires, page 85
Bertrand Russell*



L'année 2025 a mal commencé: guerres, crises économiques et catastrophes naturelles.

Le monde est menacé par des dictateurs, autocrates et autres populistes belliqueux. Souhaitons que, en 2025 les hommes reviennent à la raison et repensent à la paix. C'est le souhait de tous les enfants nés de la guerre.

Lettre ouverte à M. Valéry Giscard d'Estaing

Président de la République Française

A la suite de l'article que nous avons publié dans notre numéro de MARS dernier sous sa signature, pour la défense de la jeunesse eurasiennne, M. William BAZE nous envoie aujourd'hui cette lettre ouverte au Président de la République à laquelle nous accordons volontiers l'hospitalité de nos colonnes.

En ma double qualité de Président de la Mutuelle des Français d'Indochine et de Président de la Fédération des Oeuvres de l'Enfance Française d'Indochine, j'ai considéré que mon devoir était de vous écrire en recommandé, à votre nom personnel, le 5 décembre 1975. J'étais persuadé que, ce faisant, je vous toucherais à coup sûr. Votre arbitrage dans le différend qui me sépare d'un membre du gouvernement, M. René Lenoir, Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale, m'apparaissait déterminant, tant pour l'avenir de la jeunesse eurasiennne réfugiée en France depuis l'effondrement du Sud-Vietnam que pour l'avenir de la majorité, dont la responsabilité est engagée. Je rappelle, pour la clarté de mon exposé, que la Mutuelle des Français d'Indochine, sous mon impulsion, a voté en masse pour vous aux élections présidentielles de 1974. Vous en avez eu connaissance et m'avez remercié par une carte autographe le 19 mai 1975, à l'occasion de l'anniversaire de votre entrée à l'Elysée. Une médaille commémorative accompagnait votre carte. J'ai été très sensible à ce témoignage de sympathie, mais j'étais loin de penser que, par la suite, soucieux de vous soumettre un problème d'intérêt général, je viendrais en vain frapper à votre porte. J'ai essayé de contourner le barrage en confiant un article documenté au mensuel « Le Droit de Vivre » qui le publia de bonne grâce dans son numéro du mois de mars 1976. J'avais choisi ce journal parce qu'il se consacre à la défense des minorités.

Le 19 mars 1976 - soit trois mois et demi après vous avoir écrit - je fis part de mes appréhensions à M. Victor Chapot, chargé de mission auprès de vous, à qui j'envoyai un exemplaire de mon article. Le 23 mars, il me répondit très aimablement, le 30^{me} fit demandé par téléphone la photocopie de ma lettre à votre adresse ce qui laissait supposer que celle-ci avait disparu. Le 31 mars, je fis parvenir à M. Victor Chapot la photocopie souhaitée. Je l'avisai, par la même occasion, que le comportement du secrétaire d'Etat à l'Action sociale vis-à-vis des mineurs eurasiens nouvellement arrivés leur était préjudiciable et que le silence opposé par l'Elysée à ma requête du 5 décembre 1975 n'avait pas arrangé les choses. Mes compatriotes de la Mutuelle des Français d'Indochine, fortement ébranlés en l'occurrence, avaient réagi aux élections cantonales, les uns en boudant les urnes, les autres en votant socialiste. Ce revirement aurait pu être évité.

S'il existe un art pour détruire la majorité, le secrétaire d'Etat à l'Action sociale en possède sans aucun doute possible la technique. Le plus affligeant, par ailleurs, est que le président de la République n'ait pas eu en main une requête d'importance capitale et qu'il ait même ignoré l'article de presse dont le but était de pallier l'escamotage évoqué. Pourtant, au Congrès de Nice, M. Jacques Chirac avait stigmatisé « la désorganisation des services publics ». Dans le cas présent, il est juste de souligner que ce n'est pas l'opposition qui désorganise ces services, comme l'en accuse le premier ministre,



mais bien les plus hauts serviteurs de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, ma réponse du 31 mars 1976 à M. Victor Chapot lui transmettant la photocopie de la requête précitée à votre nom personnel ne fit guère évoluer la situation. Elle me valut, le 14 avril 1976, une lettre courtoise de Mme Eliane Signorini, attaché de mission à l'Elysée, m'informant « qu'elle signalait mes inquiétudes au secrétaire d'Etat à l'Action sociale en le priant de procéder à un nouvel examen du dossier de ma Fédération et de me faire savoir s'il lui paraissait possible de reconsidérer la décision prise à son égard ». J'avais la preuve que vous étiez tenu à l'écart de mon différend avec M. René Lenoir, dont des centaines de malheureux enfants ont fait et continuent de faire les frais. Plusieurs députés étaient déjà intervenus, mais s'étaient heurtés à un refus assorti, chaque fois, de raisons qui allaient à l'encontre de la réalité et du sens de l'humain. C'est le moins que je puisse dire.

Lorsque j'ai fait appel à votre arbitrage, je comptais que vous vous prononceriez ou que vous chargeriez le premier ministre de le faire à votre place, après étude du dossier.

Votre long silence témoigne du contraire. Les membres de la Mutuelle des Français d'Indochine et les Eurasiens ne me cachent plus leurs désillusions, encore moins leur mécontentement. Sans le respect qu'ils me portent, ils me reprocheraient de les avoir trompés aux élections présidentielles de 1974.

Certes, j'ai accepté en 1972 la cessation des activités de la Fédération à la date du 31 décembre 1976 et M. René Lenoir ne manque pas de le rappeler. Mais à l'époque la situation était toute différente de celle qu'elle est devenue en 1975. Le Sud-Vietnam était alors une entité politique. Le retrait subit de l'appui des « Etats-Unis » a provoqué son effondrement en quelques semaines. Ceci a eu pour conséquence que des milliers de personnes fuyant le collectivisme sont venues de l'Indochine à la France. Parmi elles se trouvent les derniers Eurasiens vivant en Indochine. Il allait de soi que le plan de 1972 aurait dû être révisé. A situation nouvelle, décision nouvelle.

Contre toute logique, M. René Lenoir n'a pas voulu reconnaître cet état de fait. Il a préféré faire appel à des Centres d'accueil qui doivent faire face à un travail considérable de recyclage et confieraient volontiers les jeunes Eurasiens à la Fédération. Il n'entend pas se déjuger et m'a déclaré: « Je sais que vos pupilles sortis de la Fédération coûteront plus cher, mais au moins seront-ils dans le cadre commun ».

Pourtant, plus qu'un autre, il n'ignore pas qu'une expérience analogue à celle qu'il impose a été tentée en 1967 sur 108 enfants. Elle s'est soldée par un échec complet. M. René

Lenoir fait aussi observer, pour justifier l'éviction de la Fédération, qu'elle maintient son aide à des jeunes gens ayant atteint leur majorité. C'est exact, mais comment pourrait-on refuser un régime d'exception à des enfants qui ont subi les traumatismes d'une guerre interminable et qui ont une connaissance insuffisante de la langue française. Leur appliquer le droit commun serait une injustice tellement criante que j'en appelle à tous ceux qui ont la charge des déshérités.

La psychologie de l'Eurasien est douloureuse et complexe. J'en parle par expérience. J'ai été un orphelin eurasiens sans soutien et incompris. J'ai surmonté mon destin à la force du poignet. Mais j'ai juré, dès ce moment, que j'épargnerais à mes jeunes compatriotes de passer par les mêmes chemins que moi. J'ai élevé de mes propres deniers douze enfants recueillis et j'en ai sauvé cent dix mille dans les différents œuvres que j'ai patronnées bénévolement. On conviendra que les souffrances infligées à des enfants qui n'en peuvent mais puissent m'affecter et m'indigner. Je pouvais croire que le secrétaire d'Etat à l'Action sociale, qui dirige à la radio et dans la presse un concert de louanges à son intention et vante les mérites de « l'environnement affectif » qu'il organise pour atténuer les peines des déshérités de la vie - des « Exclus » comme il se plaît à les appeler aurait vu précisément dans la Fédération un environnement dont les jeunes Eurasiens nouvellement arrivés ont besoin. Il préfère les remettre à l'Assistance Publique qui ne les connaît pas et ne peut les comprendre.

La France dépense actuellement des sommes fabuleuses pour accueillir les réfugiés installés en Thaïlande.

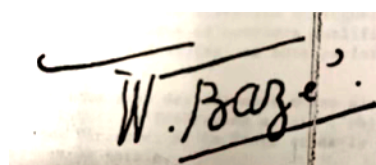
Elle trouve les fonds nécessaires. Le moment est mal choisi pour supprimer la modeste subvention de la Fédération qui n'a jamais refusé le contrôle de sa

gestion financière et morale. Celle-ci a même été soumise à de nombreux examens. Nous n'avons reçu que des éloges des Inspecteurs des Finances et de la Santé et de la population qui ont compulsé les dossiers, visité les œuvres et interrogé le personnel et les enfants hors de ma présence. Une association reconnue d'utilité publique qui a un aussi long passé derrière elle ne peut disparaître sur une simple décision d'une administration dont la compétence peut être mise en doute. Je crois qu'il est de mon devoir d'élever le débat et de solliciter de nouveau votre arbitrage dans l'intérêt d'une Minorité et de la Nation. Puisque ni les Finances de l'Etat, ni les institutions publiques n'auront à souffrir, bien au contraire, du maintien de la Fédération, le secrétariat d'Etat à l'Action sociale pourrait réviser sa position si le gouvernement estimait que la collectivité eurasiennne mérite encore, pendant un temps qui serait quand même assez limité, un soutien approprié à ses besoins.

Je regrette, Monsieur le Président de la République, d'avoir été contraint de saisir l'opinion publique - il y a des limites à la patience devant l'injustice - et vous prie d'agréer l'assurance de ma haute et déférente considération.

William BAZE

« Le droit de vivre » (juin 1976)





Depuis sa sortie, je l'ai présenté aux Eurasiennes à Nazelles, Saint-Rambert et Bréhémont.

J'ai été invité à parler du livre dans des séminaires universitaires et conférences comme au Campus Condorcet en juin, à l'Ecole Normale Supérieure en octobre, et je vais continuer, notamment à Sciences Po Strasbourg et à Paris-Sorbonne en décembre et devant les collègues de l'Association des professeurs d'histoire-géographie en janvier.

En février, je serai à Ho Chi Minh, invité par la Fulbright University Viet-Nam.

Le livre a fait l'objet d'une recension sur NonFiction, un site consacré aux livres : <https://www.nonfiction.fr/article-12180-enfants-eurasiens-dindochine-vivre-dans-des-espaces-en-mouvement.htm>

D'autres recensions sont en cours pour des revues universitaires, mais les délais sont toujours très longs, elles seront publiées en 2025.

Le 6 décembre de 12h30 à 14h00, je présenterai l'exposition "*Comme les rayons différés d'une étoile*" Photographies d'Eurasiennes "rapatriées" en France qui est disponible en français, anglais et vietnamien sur Musea, musée virtuel des femmes et du genre : <https://musea.fr/s/musea/page/archives-musea>

Il s'agit d'un événement à distance dont la participation est gratuite mais l'inscription obligatoire pour recevoir le lien de connexion. Il suffit de s'inscrire ici : <https://temos.cnrs.fr/actualite/seminaire-musea/>

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus et pourrez prendre la parole pour réagir si vous le souhaitez.

Enfin, plusieurs publications complémentaires sont en cours sous formes d'articles dans des revues universitaires, notamment "Transplanter des enfants eurasiens en France. William Bazé, premier acteur d'une biopolitique migratoire" dans *Relations Internationales* ; un autre dans *French Politics, culture and society* ; deux chapitres d'un ouvrage collectif sur les migrations d'enfants en contexte de décolonisation qui est en préparation, dans cet ouvrage 5 chapitres porteront sur les enfants eurasiens, dont un par Zoé Grumberg.

J'ai commencé à rédiger sur la réception du livre par les personnes concernées, c'est-à-dire vous.

[Certain.es](https://www.certain.es) d'entre vous ont déjà partagé dans *Grain de riz* ou m'ont écrit personnellement leurs ressentis, leurs impressions, leurs étonnements, etc.

N'hésitez pas à m'écrire ce que vous pensez du livre, il est très important pour moi d'avoir ces retours quels qu'ils soient. Et merci de transmettre cette attente à d'autres qui ne seraient pas dans la liste des destinataires.





rarement parlé à mon entourage comme la plupart d'entre vous. Nous avons tous vécu différemment au sein de la FOEFI et cette douleur est différente à chacun de nous.

Ce livre m'a :

-Eclairé sur le fonctionnement de la FOEFI

-fait Comprendre la douleur profonde de mes sœurs qui étaient à St RAMBERT

-Conforté ce que je pensais de tout temps de la FOEFI et des associations caritatives et philanthropiques La créations de telles associations est toujours louable et honorable mais avec le temps son dessein se confirme et certaines dérives sont inéluctables. La création de la FOEFI est une bouée de sauvetage pour bon nombre de métis d'Indochine pour son esprit humanitaire comme alimentaire mais surtout pour faire de nous de bons petits citoyens Français qui doivent aimer la FRANCE comme le seul et unique "Patrie" malgré notre métissage afin de garder sous leur joug cette colonie. Pour cela on nous a donné un nom et prénom bien Français et supprimé notre ancienne religion au profit de la religion cathodique avant de venir en FRANCE. Arrivé en FRANCE interdiction de parler notre langue maternelle, si tout cela n'est pas de l'assimilation forcée, qu'est ce que c'est?

Pour la création d'une association et pour que celle-ci perdure il lui faut deux éléments: le comburant(nous) et carburant(financement), c'est pour cela la FOEFI à accepter certains accommodements.

Est ce que j'ai des rancœurs envers la FOEFI:

- OUI car:

-Elle nous a fait venir (mes sœurs & moi) en FRANCE alors que notre situation familiale ne l'imposait pas par rapport à certains d'entre nous.

-Elle a utilisé mon jugement de 1962 (né de père inconnu présumé français) pour me faire venir en FRANCE et ensuite modifié ce jugement en 1968 en supprimant le terme "présumé français» ce qui, de facto annula ma nationalité française.

-Elle m'a séparé de mes sœurs comme la plupart d'entre nous de la fratrie car elle n'a pas tenu compte de l'avis laissé sur ma fiche individuelle lors du départ "si possible ne pas placer trop loin de ses sœurs afin qu'ils puissent se voir" J'ai vu une de mes sœurs 10 ans après et quand j'ai questionné l'assistante sociale pourquoi je n'ai vu qu'une de mes sœurs voila ce qu'elle m'a répondu: « Estimes-toi heureux d'avoir pu voir une de tes sœurs"

-Je pense que les assistances sociales n'étaient pas formées psychologiquement car leurs comportements auraient été différents comme me disait une amie; à cette époque la psychologie des enfants passait en second plan du moment qu'ils avaient le gîte et les couverts. Les déchirures que j'ai eu ou d'autres resterons à vie.

-Les assistantes sociales auraient pu répondre à certaines de nos questions ou nous informer de certains éléments de notre dossier afin que puissions avancer sainement.

- NON avec nuance

-Pour l'éducation que nous avons pu avoir les uns et les autres malgré que nous étions des pions sur cet échiquier car c'est elle qui nous autorisait ou non à poursuivre les études au bon vouloir des assistantes sociales. Le livre de Y. DENECHERE confirme cet état de fait et moi-même j'ai une lettre datant du 7 mars 1973 que mon assistante sociale à adresser au directeur du collège technique d'ALES pour poursuivre le BAC F2 après mon BEP électronique "La FOEFI l'autorise à poursuivre ses études » J'ai informé l'assistante sociale que suite à cette bonne nouvelle je m'engageais dans l'armée de l'air. Après des d'années de négociations, elle s'est rendue compte de ma détermination et a enfin accepté. Mais pour moi cela arrive trop tard pour ce que j'avais envisagé.

Je réitère ce que j'avais écrit dans le Grains de Riz n°53. Je comprend que la plupart d'entre vous glorifie la FOEFI pour ce qu'elle vous a apporté depuis votre plus tendre enfance et vous accueillir dans les différents orphelinats du pays (Indochine) et en France. Certains d'entre vous ont pu poursuivre les études comme ils le souhaitaient; Pour ma part je n'ai rien à voir avec tout cela et je suis toujours senti un intrus parmi vous.

Pour terminer je dirai qu'une seule chose sur ce livre, achetez le et lisez le car il vous apportera des réponses mais aussi vous remémorerez de nouveau ce passé douloureux et vous permettra d'avancer en contant notre histoire à vos enfants et petits enfants et si vous pouvez pas alors dites leurs, en tendant le livre "C'EST MON HISTOIRE »

Van Hoang (Jean Rey)

Colloque « Connaître le passé. Créer l'avenir »

Ce Congrès a pour thème « Connaître le passé. Créer l'avenir ». Plusieurs sous-thèmes sont proposés, dont l'un a retenu notre attention. Il s'agit du sous-thème n°1, « **Gestion des mémoires / Conservation des identités** ».

Les Archives nationales d'outre-mer souhaitent proposer une table ronde, ayant pour titre « Les archives de la Fédération des Œuvres de l'Enfance Française en Indochine (FOEFI), entre quête personnelle et mémoire d'une communauté ».

Les tables rondes sont prévues comme des séances de 45 minutes, au cours desquelles 3 à 5 personnes abordent un thème donné. La table ronde que nous souhaitons proposer réunirait archiviste, chercheur universitaire, réalisateur et ancien pupille ou descendant de pupille de la FOEFI, afin de proposer différents regards sur les archives de la FOEFI, entre gestion des archives, construction d'une identité et mémoire de la communauté eurasiennne. Le fil rouge en serait les archives, et comment en partant des documents, ceux-ci sont utilisés et intégrés à des travaux de recherches, comment ces archives permettent de construire une mise en image des parcours des enfants de la FOEFI, avant de terminer par le témoignage d'une personne, pupille ou ancien pupille de la FOEFI.

Ce projet de table ronde s'articule autour de plusieurs interventions :

1- La première contribution prévue est une présentation du fonds de la FOEFI conservé aux Archives nationales d'outre-mer, avec mise en contexte, ce qui est conservé, la communicabilité, la consultation, et la présentation de quelques dossiers évoquant le déracinement des enfants lors de leur arrivée en France. Elle sera suivie d'une présentation de la valorisation des archives de la FOEFI, en évoquant

une exposition accueillie aux ANOM en 2019, et un dossier thématique présent sur notre site internet.

2- A la suite de cette première partie, nous souhaiterions que soit présenté un travail de recherche, dont le thème pourrait être « Les dossiers individuels d'enfants, matériau pour l'histoire d'une communauté ». Il s'agit de présenter un travail en lien avec la mobilité des enfants de la FOEFI. Les archives permettent un travail sur les contraintes vécues par ces enfants, et comment cela peut-être constitutif de leur identité.

3- Ensuite, nous souhaiterions associer à cette table ronde un réalisateur, ayant produit un film sur les enfants Eurasiens. Le titre en serait « Construire et proposer un film sur un sujet peu représenté, les enfants de la FOEFI ». Il serait intéressant d'évoquer la mise en image du parcours de ces enfants. Pourquoi un film, comment le mettre en œuvre, quelle résonance pour ce film près de 15 ans après sa sortie.

4- Enfin, nous souhaiterions conclure cette table ronde en laissant la parole à un ancien pupille de la FOEFI, ou un descendant de pupille. Cette dernière contribution a pour titre provisoire « L'importance des archives dans la construction d'une identité ». La recherche de l'existence d'un dossier s'inscrit dans une démarche personnelle de vouloir mieux connaître, voire de découvrir une partie de son identité ou de celle de sa famille. Qu'est-ce que cela apporte de savoir qu'un dossier est archivé ?

Nous souhaiterions associer en tant que contributeur à cette table ronde l'association, un ancien pupille, ou descendant d'ancien pupille. Il s'agirait pour la personne de présenter la place des archives, et plus particulièrement de son dossier, dans sa trajectoire personnelle. La consultation du

dossier est-elle un point de départ, ou un aboutissement dans la recherche de son histoire personnelle ou familiale et est-ce que cela s'inscrit dans une mémoire collective, celle des enfants Eurasiens.

Nous vous contactons car, en tant qu'association des anciens de la FOEFI, vous êtes le plus à même de nous orienter vers une personne intéressée pour intervenir lors de cette table ronde. Un membre de l'association des anciens de la FOEFI peut également assurer cette intervention.

Par ailleurs, nous souhaiterions entrer en contact avec Philippe ROSTAN, réalisateur de *Inconnu, présumé français*, afin de lui proposer ce projet de table ronde et d'intervenir pour la troisième partie. Auriez-vous une adresse mail à nous communiquer ? Nous n'avons en effet aucune adresse de contact à notre disposition.

La durée d'une contribution sera comprise entre 10 et 15 minutes, à définir en fonction du nombre définitif d'intervenants.

Les présentations qui seront retenues sont susceptibles d'être enregistrées et/ou diffusées par les organisateurs de la conférence. Les intervenants auront un droit de regard sur la présentation avant sa diffusion.

L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 30 janvier 2025. J'ai conscience qu'il s'agit d'un délai très court, mais vous serait-il possible de m'indiquer si vous seriez intéressé pour participer à cette table ronde. Si c'est le cas, pourriez-vous également me proposer un titre et un résumé succinct de la contribution envisagée ?

Les personnes dont les contributions seront retenues seront informées par l'ICA d'ici fin avril 2025.

Le plus vietnamien des villages veut son musée sur l'Indochine



Intimement lié à l'Asie, Noyant-d'Allier a un projet de lieu de mémoire inédit.

VISITER Noyant-d'Allier, c'est voyager à travers le temps, mais aussi le monde. Ce charmant village de l'Allier, où vivent 600 âmes, accueille chaque année plus de 54 000 curieux. Et ce grâce à une histoire complètement insolite qui sera racontée dans un musée unique en France.

« Nous allons en créer un sur la vie des rapatriés d'Indochine », annonce fièrement Guy Dauchat, adjoint au maire. De prime abord, le lien entre le village et le territoire asiatique est loin d'être évident. Il l'est davantage quand se dressent devant les visiteurs un immense bouddha doré et une pagode. Un contraste saisissant avec le musée de la Mine, qui présente un chevalement en béton à son sommet.

Tout trouve son sens quand l'élus rappelle le passé de Noyant-d'Allier, qu'il connaît sur le bout des doigts. Comment pourrait-il en être autrement ?

« À la fin de la guerre d'Indochine, plusieurs milliers de personnes qui avaient obtenu la nationalité française en Indochine ont été rapatriées en France. On en a recensé 3 000 à Noyant et la moitié s'y est installée par la suite. Notre commune avait été choisie car elle disposait de nombreux corons vacants après la fermeture douloureuse des mines par l'occupant allemand en 1943. »

Certaines de ces habitations, acquises par la mairie, seront réhabilitées pour accueillir ce musée. Un projet pensé par la municipalité depuis longtemps mais qui va enfin se matérialiser, soixante-dix ans après la fin de la guerre d'Indochine.

« Les travaux devraient débuter d'ici à la fin de l'année avec une ouverture prévue à l'automne 2025, » explique Guy Dauchat.

Ce qui correspondra aux soixante-dix ans après la première arrivée des rapatriés dans la commune.»

Pour mener à bien cette opération, l'Auvergnat compte sur le soutien de subventions ou de mécènes, car le dossier représente un budget de 800 000 €, un montant très important pour le village. Des recherches sont également menées par un conseil scientifique constitué d'experts pour intégrer documents et récits à ce nouveau lieu qui se situera non loin de la pagode et du bouddha dorés édifiés par la communauté asiatique il y a plusieurs dizaines d'années. Plusieurs habitants de tout âge se sont ainsi investis dans la création de ce lieu de mémoire, à commencer par l'Association des rapatriés de Noyant-d'Allier, à l'initiative du projet, mais aussi des commerçants comme Caroline Guyenne, responsable d'un restaurant et d'une boutique asiatiques. Arrivée du Viêt Nam adolescente et aujourd'hui française, elle voit en ce musée un moyen pour les plus jeunes de se souvenir: *« On n'a pas du tout le même ressenti entre mes parents, moi et mes enfants, car on n'a pas vécu ou vu les mêmes choses. »*

Alix Vermande

L'espace muséal permettra d'avoir toutes les informations sur cette page de l'histoire



LA NOUVELLE PISTE HÔ-CHI-MINH



Les Vietnamiens comptent désormais parmi les premières nationalités à tenter de traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni, moyennant des sommes faramineuses qui ne peuvent être remboursées que par des situations d'exploitation.

COLINE RENAULT
« Charly hebdo »

EN L'ESPACE DE QUELQUES MOIS, les personnes originaires du Vietnam sont devenues la première communauté à traverser la Manche. Entre janvier et mars 2024, 1060 Vietnamiens ont grimpé à bord de bateaux pneumatiques pour gagner le Royaume-Uni, ce qui représente 16% des arrivées. Leur périple les a conduits à traverser l'Asie, puis l'Europe, pour prendre le risque de mourir sur la ligne d'arrivée : la Manche.

Difficile, pourtant, de les croiser dans la région de Calais. Depuis le démantèlement de la « jungle », en 2016, des dispositifs « antifixation » criblent les moindres recoins de la ville, dans l'optique d'empêcher les migrants de camper. Alors les « lieux de survie », comme les appellent les associations, se sont déplacés plus loin, sur tout le littoral nord. « La plupart des exilés originaires du Vietnam n'acceptent pas que l'on s'approche d'eux. » soupire Célestin Pichaud, coordinateur de l'association Utopia 56, à Grande-Synthe. Ils sont extrêmement méfiants, refusent toute aide ou tout conseil. Ils ne se présentent pas non plus aux distributions de nourriture.

QU'EST-CE QUI POUSSE CES PERSONNES À VENIR de l'autre bout du monde pour traverser la Manche au péril de leur vie, plus que leurs voisins des autres pays d'Asie du Sud-Est? Tout a commencé dans les années 1980, avant la chute du mur de Berlin. À cette époque, le Vietnam communiste a envoyé des milliers de travailleurs et d'étudiants à bas salaires de l'autre côté du rideau de fer: Ukraine, Allemagne de l'Est, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie... Ils sont ainsi devenus des Viêt kiêu, les Vietnamiens de la diaspora qui envoient de l'argent dans leurs anciennes provinces, notamment Nghê An.

« Cela crée une culture d'envoi de fonds qui joue encore aujourd'hui un rôle important dans le soutien de l'économie des provinces », explique Mimi Vu, experte en traite des êtres humains et cofondatrice de la Vietnam International Safe Labor Alliance (Visla).

Si bien que le Vietnam figurait en 2023 parmi les dix premiers pays du monde pour les transactions de fonds, avec 14 milliards de dollars reçus.

« Au cours des trente dernières années, ces villages traditionnellement pauvres ont été transformés avec l'apparition de maisons neuves, de motos et de voitures, prouvant que travailler à l'étranger est un pari réussi », ajoute Mimi.



Des migrants vietnamiens, iraniens et érythréens arrêtés par la police anglaise à leur arrivée sur le sol britannique.

Crédit : Reuters

Les migrants vietnamiens, ces nouveaux noyés de la Manche

Les exilés déboursent ainsi entre 15 000 et 50 000 euros pour quitter le Vietnam et rejoindre l'Europe. Ils doivent s'endetter auprès de leurs proches ou de banques et sont à la merci de trafiquants pour pouvoir rembourser l'argent investi.

« Ils travaillent souvent tout au long du trajet dans des conditions qui s'apparentent à de l'esclavage moderne, dans des ongleries, des restaurants vietnamiens ou des fermes à cannabis. Ces hommes se retrouvent sous la coupe de groupes qui exploitent leur main-d'œuvre jusqu'à ce qu'ils remboursent les sommes engagées. Ainsi, on promet parfois aux Vietnamiens un travail de jardinier au Royaume-Uni, mais il s'agit en fait de fermes à cannabis où ils vont œuvrer jour et nuit sans jamais voir la lumière », explique Nadia Sebtaoui, experte en traite d'êtres humains. L'expérience est présentée comme facile et lucrative. On promet un transport sûr et un emploi. La victime ne se voit pas proposer de prix au départ, on lui dit que le service garantira le succès du voyage en ne facturant pas ses frais avant l'arrivée au Royaume-Uni.

« À l'arrivée, les trafiquants peuvent donner n'importe quel chiffre et la victime potentielle doit l'accepter. Cela revient essentiellement à piéger la victime via un esclavage par endettement et à la placer sous le contrôle du réseau criminel organisé », ajoute Mimi Vu, la cofondatrice de Visla.

Le paradoxe vietnamien, qui mêle sa tradition communiste, marquée par une forte notion de devoir vis-à-vis du groupe à une volonté de réussite matérielle très capitaliste, mène les travailleurs à tout faire pour tout faire ne pas « perdre la face » selon Nadia Sebtaoui.

« Il est impossible pour eux ne pas rembourser leurs dettes et de ne pas envoyer de l'argent à leur famille. »

Le 23 octobre 2019, une jeune femme, Pham Thi Tra My, envoie un SMS à sa mère : « Je meurs, je ne peux pas respirer ». Elle se trouve à bord d'un camion frigorifique qui doit traverser la Manche, aux côtés de 38 compatriotes. Dont Ngoc Hieu, qui allait avoir 18 ans. Lui s'est rendu en Russie avec un visa de tourisme, avant de gagner l'Ukraine et de traverser la frontière à pied, marchant dans le froid pendant des heures sans nourriture ni information. Le jeune homme veut faire demi-tour, rentrer au Vietnam : on lui dit qu'il est trop tard. Après avoir traversé la Slovaquie, la République tchèque, l'Allemagne et les Pays-Bas, il arrive en France, tassé dans un camion réfrigéré. Il grimpe dans un autre camion pour franchir la Manche, où il meurt, lui aussi étouffé, quelques jours avant son dix-huitième anniversaire. On découvrira les 39 corps à l'arrivée. Cette histoire restera dans les mémoires comme l'« **affaire du camion charnier** » : jugé en 2022, le chef de la cellule de passeur a écopé de quinze ans de prison, la peine maximale.



Les enquêteurs autour du camion où 39 cadavres de migrants vietnamiens ont été découverts à Grays, au Royaume-Uni. | REUTERS/Peter Nicholls

DEPUIS, LES MIGRANTS VIETNAMIENS recourent principalement aux canots pneumatiques pour traverser la Manche. En jouant sur l'effroi suscité par l'histoire, cette tragédie a fait évoluer le modus operandi des passeurs. *« Ils ont augmenté les prix du marché, et donc la vulnérabilité des migrants à l'exploitation »,* explique Mimi Vu. *Ils demandent désormais 50 000 dollars pour des passages prétendument sécurisés, alors que même si vous optez pour ces passages "VIP", vous vous retrouvez malgré tout dans des camps de migrants dans le nord de la France, à devoir embarquer sur des canots de fortune ou grimper dans des camions. »* Ainsi, l'ancien Phan The Hau, 37 ans, a réussi à traverser la Manche à bord d'un bateau pneumatique. Lui aussi voulait quitter cette région de Nghê An, où la vie était dure, où il gagnait au mieux 100 euros par mois en tant qu'ouvrier. Il avait aussi emprunté 23 000 euros à la banque, rejoint la Hongrie avec un visa de tourisme, puis la France. Là, on lui demande 42 000 euros supplémentaires pour traverser le Channel dans un camion, « en toute sécurité ». Il n'a pas d'autre choix que de refuser, mais pâlit lorsqu'il constate l'état de l'embarcation dans laquelle il va devoir voyager. *« J'ai eu peur alors je suis allé acheter un gilet de sauvetage dans un magasin de pêche à Calais. Je connaissais les risques »,* témoigne-t-il pour Charlie Hebdo. Il vit désormais à Liverpool, où il travaille sur les chantiers.



COLINE RENAULT

« Charly hebdo »

Vietnam: la nécessaire adaptation des rizières

Au Vietnam, des changements sont nécessaires dans l'agriculture. Dans quel sens ? Celui de l'agroécologie ! Le professeur Dao The Anh a joué un rôle décisif dans l'inclusion des principes de l'agroécologie dans la nouvelle stratégie de développement agricole du pays. Dans un entretien au « Monde », il revient sur son parcours et dresse un bilan des diverses politiques en matière d'agriculture depuis l'indépendance.



- Quelles sont les contraintes dans les zones montagneuses du Vietnam comme Son La ?

La densité de population est telle, même en montagne, que toutes les surfaces sont allouées aux familles pour cultiver. Donc, il ne reste pas grand-chose pour les pâturages. Comme on mange surtout du porc, les bovins sont moins importants. Pour y remédier, on cherche à maximiser les parcelles de terre, par exemple au bord des routes, pour faire du fourrage. A Son La, ils cultivaient beaucoup de maïs pour l'élevage. Mais ce maïs est plus cher que le maïs transgénique venu des Etats Unis. La province de Son La s'est donc transformée au profit de plus d'arbres fruitiers, c'est mieux pour les revenus et l'environnement.

- Comment mener plus loin la transition agroécologique ?

Il y a déjà des initiatives en matière de bonnes pratiques à Son La, mais elles sont cloisonnées. Lors de nos séminaires récents, beaucoup de producteurs se rencontraient pour la première fois. On a besoin d'élargir des réseaux. Il y a des petites coopératives

au niveau des villages. On incite à plus de coopération entre secteurs, par exemple grâce au tourisme, en liant restaurants, producteurs et gîtes, pour établir des circuits courts capables d'attirer les touristes. Ces derniers viennent participer aux récoltes, puis mangent ce qu'ils ont récolté.

Dans ces régions, les jeunes ne s'intéressent pas à l'agriculture. Les revenus sont trop bas. **L'agrotourisme** est une solution pour les retenir ou les faire revenir en milieu rural.



- A Dong Thap, la province rizicole pilote pour l'agroécologie, quels sont les enjeux ?

On cherche comment cultiver un riz plus durable, le riz à bas carbone. L'objectif est d'arriver à 1 million d'hectares de rizicultures à faibles émissions de carbone, ce qui représente presque toute la surface irriguée du delta du Mékong, qui s'étend sur treize provinces. Cela a commencé en 2023, on en est à environ 200 000 hectares pour l'instant. On utilise une variété de haute qualité de riz, labellisée. Et l'on modifie les pratiques avec notamment une alternance de cultures irriguées et sèches pour limiter la période inondée. Un autre effort est de proposer une alternative au brûlage des chaumes, qui pollue l'air, en proposant de faire fermenter les chaumes pour obtenir de la matière organique pour le sol.

- Le delta du Mékong fait face à un problème majeur de salinisation des rizières.

Comment lutter contre ?

La salinité progresse sur les parties côtières du delta. On met au point des espèces résistantes à la salinité. Il y a aussi des expériences d'alternance entre culture du riz et élevages de crevettes : du riz lors de la saison des pluies, quand l'eau n'est pas salée, et les crevettes à la saison sèche, quand l'eau de la mer remonte. Il faut faire pousser du riz biologique pour ne pas empoisonner les crevettes. Et celles-ci sont élevées en extensif, donc sans antibiotiques. Ce riz et ces crevettes se vendent assez cher, mais c'est une solution d'agroécologie pour l'adaptation au changement climatique.



Erwin a dix-sept ans quand il fugue et part de Saint-Gall en Suisse.

Il quitte sa famille pour l'Autriche et le camp de recrutement de la Légion étrangère. Après les campagnes d'Indochine et d'Algérie, il s'installe en France. Bien des années plus tard, lorsque sa vie s'achève, il va faire de Clémence son héritière.

Clémence n'a jamais été proche de cet homme, qui a

partagé la vie de sa mère quelques années. Mais, en visitant son appartement, elle va tomber sur une boîte en fer dans laquelle Erwin avait regroupé tous ses papiers militaires et quelques photos. Parmi elles, un cliché sur lequel le légionnaire enlace une femme qui tient un bébé dans ses bras. Clémence se souvient très bien de cette photo et de son histoire. Elle va partir à la recherche de cet enfant qu'Erwin pensait mort.

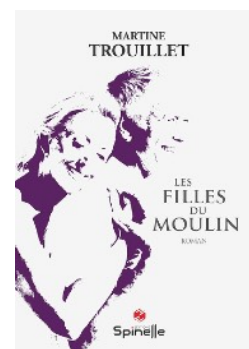
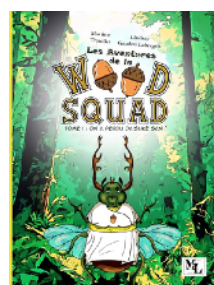
Constance s'est lancée dans la recherche d'Erwin un fils de son beau-père: un garçon né d'une relation entre un légionnaire et une femme vietnamienne. La tâche semble difficile mais Constance a de la chance, beaucoup de chance. Pour elle, les portes vont s'ouvrir une à une et vont la conduire jusqu'au Vietnam en passant par la Suisse. De surprises en surprises elle va avancer dans sa recherche mais le plus important pour elle c'est de se trouver elle-même: révéler la vraie Constance.

Pour toutes celles et tous ceux qui se sont lancés dans des recherches inextricables et hasardeuses, c'est une bouffée d'oxygène, un rêve. On espère que l'on trouverait, comme elle les petits éléments qui nous permettraient d'avancer. L'idéal serait de retrouver des personnes vivantes qui pourrait répondre à nos nombreuses interrogations. Cependant on se contenterait d'un nom, d'un lieu ou pourquoi pas d'une photo. Compter sur les archives, les tests ADN et surtout sur la chance. Bien sûr on peut se lasser ou désespérer et si on ne trouve pas, se dire qu'on a au moins essayé.

J.M.

Martine Trouillet est née le 29 juin 1959 à Alger. Elle étudie au lycée de Mirepoix Ariège. 146 est son deuxième livre publié. Son premier roman, Les filles du moulin, a obtenu le prix du roman ariégeois en 2020.

Martine Trouillet, son univers, la vie de tous les jours, raconter des histoires où il est question de nous : les amitiés, les amours, la famille. Les sujets qui nous touchent, comme les violences faites aux femmes dans son roman 146. Elle est également auteure de textes pour BD avec sa complice Lindsay Gaudou Labergris. Elles ont produit Swag des Îles du Sud, sont en cours de préparation des Aventures de la Wood Squad, une série jeunesse mettant en scène des habitants de la forêt partant au secours de leurs congénères.



Rechercher un parent ...

Beaucoup de personnes se lancent dans la recherche pour connaître une mère, un père, un parent. Souvent ils n'ont pas grand chose comme point de départ. Ce qui est dramatique c'est l'absence d'archives. On est face à des gens qui cherchent avec presque rien et des gens qui savent mais qui se taisent (je pense à tous ces « pères inconnus » qui de retour d'Indochine se sont murés dans le silence). J'aimerais tant les aider. Alors si vous trouvez des « bouteilles à la mer », lisez leur message et si vous le pouvez, répondez.



Je me présente, Chloé Cotard, fille d'un enfant né au Vietnam le 8 février 1944 de mère vietnamienne, d'un père présumé français et rapatrié en France en 1954, sous le nom de René Brousse.

Le peu d'informations à ma disposition sont qu'il a été à Vouvray à son arrivé - ce pour une durée indéterminée.

Il était très discret sur cette période de son histoire. Pour autant des bribes de souvenirs remontaient parfois, sans jamais une image à laquelle se référer.

Je prends aujourd'hui pleinement conscience de l'étendue de l'Histoire, dont mon père fait parti.

J'aimerais donc pouvoir en savoir plus, en voir plus, si cela est possible...

Si l'un de vous peut me contacter, j'en serais vraiment reconnaissante.

Aussi, y a t-il un endroit où ces archives sont disponibles? Accessibles au public?

Chloé Cotard

0673361494

cdm.cotard@gmail.com



Suite à notre conversation téléphonique, je vous envoie comme convenu les documents que j'ai en m'a possession.

Je suis en attente de pouvoir consulter les archives militaires à Nantes, en espérant que le nom de famille nous mènes quelques part...

Je vous remercie infiniment pour l'aide que vous m'apportez. Ne serait-ce que de me rendre compte que je ne suis pas toute seule, ça me donne de l'espoir.

Auréli GOUTARD
liyahtg69@gmail.com

Bonjour,
Des recherches familiales m'amènent à vouloir rentrer en contact avec un fils "illégitime" de mon grand père, qui est passé par la Foefi.

Il s'appelle Jean-Pierre Martial, né en 1954 à priori, fils d'Edmond Carret.

Auriez-vous son contact ?

D'avance merci pour votre réponse,

Vincent Peyret
vpeyret@yahoo.fr



Chers tours, chères toutes,

Je me permets de vous contacter dans le cadre de recherches que je mène sur la famille de mon père.

J'ai commencé il y a quelques années, puis par manque de temps, de motivation et d'espoir tant je ne savais même pas pas où commencer, j'ai abandonné.

Cependant, aujourd'hui maman d'une petite fille de 17 mois, j'aimerais en savoir plus sur la vie de mon père, l'origine de mon histoire, et ainsi celle de ma fille.

Voici les informations dont je dispose. Par avance, veuillez excuser l'organisation des informations, j'essaie de faire de façon cohérente, mais ce n'est pas évident.

Je recherche donc l'origine de la famille de mon père, né pendant la guerre d'Indochine, de parents inconnus (à ce que je sache, en tout cas). Nous avons toujours cru qu'il était français, mais j'ai fait en 2019 des tests ADN

(résultats : https://you.23andme.com/published/reports/2d82bc4c95e3470aa7016bcc28de6501/?share_id=1d5ee371068948d3), et il s'avère que non. Rien de français, mais de suisse. Je découvre alors que beaucoup de Suisses se sont engagés dans la légion étrangère à cette époque et je tombe sur le documentaire de Daniel Küenzi.

Suite à mon test ADN, je trouve Irene Flotzinger, qui semble-t-il, soit la fille du frère ou de la sœur de mon grand-père paternel. Donc s'il s'agit du frère, alors mon grand-père s'appelle Flotzinger. Toutefois, leurs liens évoquaient également Karner et Sommer... J'ai contacté Irène pour avoir les

prénoms de ses parents et grands-parents, mais pas de nouvelles pour l'instant.

J'ai également eu contact avec Milena Flotzinger, dont voici la réponse en anglais :

So, we're both related to Irene Flotzinger. She's my father's half-sister (they have the same mother - my grandmother). So we are definitely related through the Swiss part 🙄 if I'm not mistaken, I do have French and German heritage, that could be traced back as living in Switzerland. So I believe you are right. My grandmother's maiden name is Frischknecht and she grew up in the Appenzell region of Switzerland. Maybe that's of help to you? Sorry - my father does not speak about his family at all...

Pour résumer, du côté suisse, nous avons les noms : **Flotzinger, Kraner, Frischknecht, Sommer**

Mon père s'appelle **Marcel Brahim** - de ses dires, lorsqu'il était petit, on l'appelait **Georges**. Pour "Brahim", apparemment c'est le nom d'un monsieur qui lui a donné afin qu'il puisse être **rapatrié en France (vers 4-5 ans, soit 1955/1956)** - Et on ne sait pas si celui-ci était militaire ou non. Avec un nom marocain, cela paraît probable et dans ce cas cela a dû être fait avant l'évacuation des troupes françaises d'Indochine. Rien

ne nous indique que M. Brahim soit mort en Indochine. J'ai également lu un article sur les marocains en Indochine. La plupart sont rentrés en 1955 au Maroc et les tous derniers en avril 56. Lorsque mon père avait donc 4 ou 5 ans...

A son arrivée en France, mon père a été en transit une semaine aux orphelins apprentis d'Auteuil, puis en centre à côté de Tours environ un mois). Les suppositions sont, comme pour beaucoup, que son père était dans l'armée, et sa maman une dame vietnamienne.

Mon père étant **né le 01/09/1951**, ça veut dire que son père était déjà en Indo en 1950, j'imagine donc qu'il y a de grandes chances que ce soit un militaire et probablement un légionnaire... probablement né aux alentours des années 1930, et je pense qu'il est rentré vivant d'Indochine, car je n'ai pas trouvé de trace de décès sous ces noms dans les archives militaires.

Je n'ai malheureusement pas grand chose, comme vous pouvez le voir. Mon père n'est pas très loquace quant à ses souvenirs traumatisants.

Je n'ai pas non plus son acte de naissance ni l'équivalent pour avoir les données sur ce M. Brahim. Cela aurait pu donner une piste car peut être qu'ils se connaissaient avec son père biologique, et comprendre à qui il a rendu ce service exactement.

Je vais également tenter de me rapprocher de l'ANOM pour essayer d'obtenir sa fiche FOEFI.

J'espère que vous pourrez peut-être m'aider, et si ce n'est pas le cas, je vous remercie tout de même de votre temps et de m'avoir lue.

Bien cordialement,

Adeline Araar (née Brahim)
adelinebrahim@gmail.com





Le musée Cernuschi propose la première grande rétrospective en France de trois pionniers de l'art moderne vietnamien :

- Lê Phô (1907-2001)
- Mai-Thu (1906-1980)



- Vu Cao Dam (1908-2000).

L'exposition rassemble 150 oeuvres des trois artistes retraçant leurs trajectoires depuis leur formation à l'Ecole des beaux-arts de Hanoi jusqu'à la fin de leur longue carrière menée en France à partir de 1937.

Conçue en étroite collaboration avec les familles des artistes qui ont ouvert leurs fonds d'archives, l'exposition retrace le parcours audacieux de ces trois amis, aimant leur pays natal tout autant que la France, avec pour toile de fond les changements politiques et les relations entre les deux pays tout au long du XXème siècle.

Photographies anciennes, dessins datant des années de formation ou croquis préparatoires côtoient leurs oeuvres sur soie, huiles sur toile, paravent laqué, sculptures en plâtre ou en bronze. L'association de ces techniques et matières issues des traditions occidentales et asiatiques est emblématique de leurs oeuvres qui, depuis une trentaine d'années, connaissent, sur le marché de l'art un engouement croissant.

Formation et contexte colonial (1925-1931)

A partir de la fin du XIXe siècle, la France instaure par la force un protectorat en Indochine. L'administration coloniale crée progressivement des institutions éducatives telles que l'Ecole des beaux-arts de Hanoi dont la création est contenue par des intellectuels et artistes vietnamiens de l'époque. Le mouvement est initié par Nguyễn Văn Thô dit Nam Sơn.

Ce jeune autodidacte déplore l'absence d'établissement supérieur chargé de l'instruction Artistique. Il convainc alors le peintre français Victor Tardieu de l'intérêt de former des artistes vietnamiens aux techniques occidentales. En 1925, l'Ecole des beaux-arts de l'Indochine ouvre à Hanoi, sous la direction de Victor Tardieu. Les codes de l'art européen et la notion d'artiste, au sens occidental du terme, y sont assimilés par les étudiants tandis que l'héritage culturel de l'Asie orientale est placé au coeur du projet de renouveau de l'art vietnamien. Ces échanges culturels à la naissance de l'art moderne vietnamien.

Grandes expositions : le soutien officiel (1931-1939)

Victor Tardieu, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Hanoi, est le meilleur soutien de ses élèves vietnamiens. Il sait qu'ils ne seront reconnus que si leurs oeuvres sont admirées par un large public. Les expositions coloniales et universelles organisées à travers l'Europe dans les années 1930 offrent à la fois une reconnaissance à la nouvelle école indochinoise qui reçoit des critiques élogieuses de la presse, ainsi que le moyen pour les jeunes artistes de vendre leurs oeuvres. Ce soutien officiel de l'Etat français qui permet, sur fond de propagande coloniale, d'affirmer l'excellence de sa politique éducative, s'épuise face à la montée de la menace alimentaire en Europe.

DES SEDUCTIONS DU PARIS ARTISTIQUE AUX TUMULTES DE LA GUERRE

Lê Phô, Mai-Thu et Vu Cao Dam se distinguent, parmi les artistes pionniers, par leurs choix de mener leur carrière en France. Dès leurs années d'études aux Beaux-Arts de Hanoi, ils partagent l'envie de connaître l'effervescence artistique de Paris. Lê Phô s'y rend le premier, en 1931, pour superviser l'aménagement de la section Indochinoise de l'Exposition coloniale, puis revient en 1937 pour l'Exposition universelle. Vu Cao Dam arrive dans la capitale française en 1931, grâce à une bourse d'études. Mai-Thu les rejoint à l'été 1937. L'aventure se prolonge par choix mais aussi par la force des choses, puisque la guerre sévit d'un côté puis de l'autre du continent, de 1939 à 1975.

L'occupation : Macon et Nice (1940-1943)

En juillet 1940, Lê Phô et Mai-Thu sont démobilisés. Le premier se rend à Nice et le second reste à Mâcon où il avait été envoyé pendant la guerre 1939-1940. La bourgeoisie mâconnaise, reconnaissant le talent de Mai-Thu, lui commande des portraits sur soie. Il se voit confier la réalisation d'une fresque dans une chapelle de l'église Saint-Pierre de Mâcon. Ces commandes sont bienvenues pendant ces années difficiles. A la fin de l'année 1943, Lê Phô et Mai-Thu retournent à Paris où ils retrouvent Vu Cao Dam.

La période Française Evolution des styles

Lê Phô et Mai-Thu rejoignent Vu Cao Dam à Paris en 1937. Ils ne perçoivent plus leur salaire de professeur de dessin et doivent désormais vivre de leur art. Sous l'effet qu'entraînent leurs retrouvailles, ils élaborent un style commun, exclusivement peint sur soie, mettant en



VU CAO DAM
Mère et enfants traversant la rivière (1950-1952)

scène un Vietnam idéalisé. Mai-Thu restera fidèle à ce style jusqu'à la fin de sa vie, en variant les sujets traités. Lê Phô et Vu Cao Dam expérimenteront quant à eux d'autres méthodes d'expression, renouant notamment, dans les années 1950, avec la peinture à l'huile. La dernière période de Lê Phô est marquée par un style postimpressionniste coloré où les effets de lumière sont les seuls véritables sujets. Quant à Vu Cao Dam son admiration pour Chagall dont il était voisin à Saint-Paul-de-Vence, éclate dans sa dernière période.

Fleurs et poésie, sources d'inspiration

Quelques thèmes transversaux qui parcourent toute la période française des trois artistes viennent conclure le parcours.

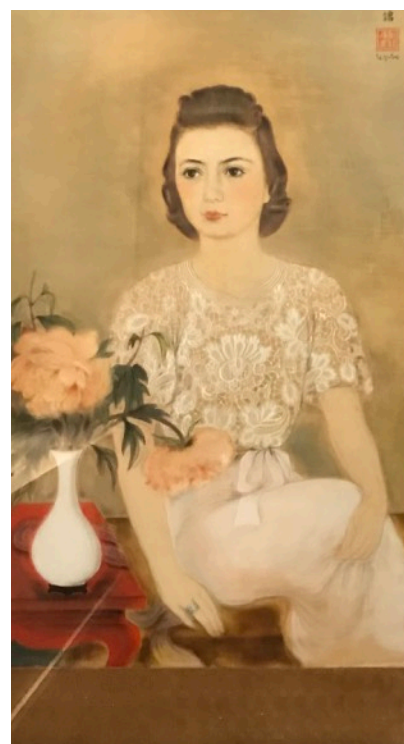
Lê Phô, Mai-Thu et Vu Cao Dam, chacun selon leur sensibilité s'emparent du sujet de la nature morte pour y imprimer leur style personnel. Ils illustrent aussi de manière récurrente le célèbre poème,

« Kim Văn Kiêu » de Nguyễn DU, considéré comme le chef-d'œuvre de la littérature vietnamienne. De nombreux tableaux mettent en scène la rencontre des deux soeurs, Kiêu et Văn, avec Kim, un jeune homme noble et éduqué, qui rentre chez lui à cheval. En alliant la modernité formelle de la peinture à ce thème classique, les trois artistes préservent leur identité vietnamienne. Sans rompre avec le passé, ils en perpétuent l'essentiel : à la vertu confucéenne et à la persévérance face à l'adversité, louées par le poème, répond l'ode à l'amour et à la beauté de Lê Phô, Mai-Thu et Vo Cao Dam.

Commissariat : Eric Lefèvre, directeur du musée Cernuschi
Commissariat scientifique : Anne Fort, conservatrice responsable des collections vietnamiennes.



Mai-Thu : Désolation
Vanves vers 1966/Huile sur toile



LÊ PHÔ
Portrait de Blanche BALAIN 1941



LÊ PHÔ/La maison familiale au Tonkin/HANOI 1929/huile sur toile



MAI THU/PARIS 1976 Les quatre saisons



VU CAO DAM/statuettes en terre cuite

Nos prochaines rencontres

Rencontre de Saint Rambert: les 28 et 29 juin 2025



Apprendre d'hier
Vivre pour aujourd'hui
Espérer pour demain

Albert Einstein

*L'Amicale des Eurasiennes de l'Abbaye de Saint
Rambert en Bugey vous souhaite une année
solidaire et joyeuse, parsemée
de belles rencontres.*

À noter :
retrouvailles :
les 28 et 29 juin 2025
à Saint Rambert en Bugey 01230 Ain.

Rencontre estivale à Noyant d'Allier : les 6 et 7 septembre 2025



Une occasion de rencontrer les rapatriés d'Indochine de Noyant et leurs descendants, de partager nos expériences. On y parlera aussi du projet d'un lieu de mémoire à Noyant.



BULLETIN d'adhésion

M / Mme :

Adresse :

Tel. :

E-mail :

-adhésion :30 €

-Chèque de 30 € au nom de l'association FOEFI
à envoyer à :

Association FOEFI
Chez Roland Rémond
1 bis allée de la Huberdière
37530 Nazelles